

"Apprendre les gestes qui sauvent"



Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)

Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Transmettre une alerte aux services des secours ;
- Acquérir des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés ;
- Organiser une protection pour éviter le sur-accident ;
- Établir un premier bilan de l'état de la victime et ses fonctions vitales ;
- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés.

Programme

La protection et l'alerte

- La protection, les signaux d'alerte aux populations ;
- Le dégagement d'urgence ;
- L'alerte.

L'étouffement

- La désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant ;
- La désobstruction des voies aériennes chez le nourrisson ;
- L'obstruction partielle des voies aériennes.

Les hémorragies

- La compression locale ;
- La pose d'un garrot ;
- Le saignement par le nez, la bouche ou tout autre orifice.

L'inconscient qui respire

- Évaluer la respiration ;
- Mise en PLS (Position Latérale de Sécurité).

L'inconscient qui ne respire plus

- La RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire) chez l'adulte ;
- La RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire) chez l'enfant et le nourrisson ;
- L'utilisation du DAE (Défibrillateur Automatique Externe).

Le malaise - Les brûlures (simples et graves) - Les plaies (simples et graves) - Les traumatismes



Pré-requis :

Aucun



Date :

Mardi 06 Décembre 2022



Lieu :

AGRA-GESTION
60A avenue du 14 juillet
21300 CHENÔVE



Horaires :

9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
Durée : 1 journée (7 heures)



Tarifs :

Adhérent : 50 € HT
Non-adhérent : 250 € HT



Intervenant :

Comité Départemental de Sauvetage et Secourisme de Côte d'Or

Pédagogie et moyens d'évaluation

Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Formation théorique ponctuée de cas pratiques ;
- Exercices de mise en situation ;
- Jeux de rôles ;
- Echanges d'expériences avec le groupe et le formateur.

Documents remis :

- Remise du support de la formation et documents annexes ;
- **Un certificat de Compétences vous sera remis à l'issue de la formation.**

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ;
- Quiz en salle ;
- Questionnaire de satisfaction de la formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 1 à 2 mois après la formation.

Modalités



Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à formation@agragestion.fr.

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdph21.fr/> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



Inscription - 3 possibilités :

- **votre espace personnel Caweb :**

<https://agragestion-caweb.cegid.com>, rubrique « Formation » (pour les adhérents uniquement)

- **www.agragestion.fr** - rubrique « Formations ».

Téléchargez le bulletin de participation et pour les non adhérents, le formulaire de renseignement. Ils seront à nous retourner par mail ou par courrier, accompagnés du règlement.

- **mail : formation@agragestion.fr**, en nous indiquant vos nom et prénom, le nom de votre exploitation, les dates et lieux de formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement à réception du règlement.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 24 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée, par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 24 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.



Repas :

Le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.

Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac.

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

Delphine MIREPOIX : référent administratif, pédagogique

Evelyne CAZENAVE : référent administratif, pédagogique, handicap



formation@agragestion.fr



03.80.54.08.08